

Taxe  
d'apprentissage  
2016

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers amis,

La campagne pour la Taxe d'apprentissage constitue chaque année un moment clef pour les établissements d'enseignement supérieur entretenant d'étroites relations avec les entreprises. En permettant aux entreprises d'affecter la taxe d'apprentissage aux établissements de leur choix, l'Etat nous permet d'apporter une contribution directe à l'innovation.

C'est pourquoi en 2016, à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, je souhaite mettre en lumière le caractère stratégique de cet investissement particulier.

En effet, depuis 1766, l'École des Arts Déco occupe une place majeure et tout à fait singulière dans l'ensemble des champs de création et du design, de leurs filières professionnelles et des métiers associés.

Choisir l'École des Arts Déco, c'est soutenir un projet éducatif unique axé sur la professionnalisation de ses futurs diplômés. Leurs profils diversifiés ont en commun la capacité de mobiliser des savoir-faire exceptionnels au service de la création et de la recherche. Nos alumni se confrontent aux réalités socio-économiques d'aujourd'hui avec l'ambition de les transformer et d'innover.

La Taxe d'apprentissage constitue ainsi une ressource indispensable pour le développement de projets et notre rayonnement international : création de nouveaux parcours de formation et de co-diplômes, acquisition de matériels pédagogiques et techniques innovants, etc.

Pour nous, la taxe d'apprentissage constitue non seulement un témoignage de confiance mais doit surtout être considérée comme un élément constitutif d'un véritable partenariat. Nous proposons ainsi aux entreprises qui nous soutiennent d'être étroitement associées à la vie de l'École en proposant de rencontrer des étudiants pour le recrutement de stagiaires ou de diplômés, par la mise en place de workshops pédagogiques appliqués aux enjeux de l'entreprise, en participant aux manifestations que nous organisons à l'occasion des différents temps forts de la vie artistique et des rendez-vous professionnels comme le Salon international du Meuble de Milan, le festival D'Days ou les prochaines Portes ouvertes de l'École les 22 et 23 janvier 2016.

Merci d'avance de votre confiance et de votre soutien !

Le Directeur de l'École  
Marc Partouche

